CCAS
Mairie de GOSNE
Place du Calvaire
35140 GOSNE
☎ 02 99 66 32 08
mairie@gosne.fr

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 035-213501216-20260302-02_2026_CCAS-DE

CCAS 02.2026 **Nomenclature : 7.**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Étaient présents : DUPIRE Jean - CAGNIART Michel - LEMONNIER Sylvie - GILLET Carole - LE CUFF Marie-Hélène - LE SAOUT Hélène – BLOT Didier – LEROUX Marie-Ange

Absents excusés : VAUFLEURY Chantal – PIQUION Elsie - ORAIN Nathalie -

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 8

02-2026 AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025

Après avoir entendu le Compte Financier Unique de l'exercice 2025, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025, constatant qu'il présente un excédent de fonctionnement de **13 179.51€**, il est proposé d'affecter ce résultat en fonctionnement au budget primitif 2026 (002) pour 7 873.51 € et d'affecter 5 306 € en investissement (article 1068).

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'affecter l'excédent de fonctionnement de **13 179.51 €** en fonctionnement au budget primitif 2026 (002) ;
- **DÉCIDE** d'affecter **5 306 €** de l'excédent de fonctionnement en investissement au budget primitif 2026 (article 1068).

Le registre dûment signé pour copie conforme,
Le Président du CCAS,
M. Jean DUPIRE

